

Ecole Elementaire  
du Vallon  
34 rue A.Dumas  
01250 CEYZERIAT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 08 / 11 / 2024



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Ain

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : J.VUILLAUME			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Sandrine CHABERT	✓		
Maire : J.Y FLOCHON			
Conseiller municipal : C.TRENTESEUX (ou président de l'EPCI compétent)	✓		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Annelise COSTECHAREYRE	✓		
Maryline JOBAZE	✓		
Nathalie PERDRIX	✓		
Marine SAINT-ANDRE	✓		
Lisa BARBI	✓		
Loïc JAILLET	✓		
Pascal DRENO	✓		
Jean-Christophe PAYEN		✓	
Anne TISSOT	✓		
Membre du RASED : (désigné par le conseil des maîtres)			
D.D.E.N : pas de DDEN			
			Suppléants assurant un remplacement
Amélie RENAUD	✓		Céline CHARTON
Lucie RAYMOND	✓		Julie FOREY
Océane CATHERIN	✓		
Camille DONGUY	✓		
Pauline ROUX		✓	
Delphine SABIR	✓		
Gouénoù BRETON	✓		
Hassana DAVAL	✓		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE			
Autres membres du RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier scolaire :			
Assistant de service social :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Directeur Centre social			
Enseignant de langue vivante, EILE, langue et culture régionale :			
Invité : Mme FROMENT commission scolaire	✓		

Procès-verbal établi le 22/11/24

Le président, directeur de l'école  
Nom : Sandrine CHABERT  
Signature

Le secrétaire,  
Nom : Catherin Océane  
Signature

Date : 08/11/2024  
Heure de début : 18h30

## Ordre du jour :

### **1 - Installation du nouveau conseil :**

#### → points d'information :

##### Les membres :

Selon l'article D411-1 du code de l'éducation, le conseil d'école est composé de la directrice de l'école, présidente, du Maire ou de son représentant, d'un conseiller municipal, de tous les enseignants de l'école, d'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école. Il n'y a plus de délégué départemental de l'Education Nationale.

L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions mais n'a pas le droit de vote.

Assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant, les personnels du réseau d'aides spécialisées, les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires, les assistants de service social.

Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

##### Rôle et fonction du conseil :

- Le conseil d'école vote le règlement intérieur ; donne tous avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école ( activités éducatives, périscolaires ; restauration scolaire, garderie ; hygiène scolaire ; protection et sécurité des enfants le cadre scolaire et périscolaire ; respect des valeurs et principes de la République) ; est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

##### **Avis du Conseil d'Ecole :**

### **2 - Résultats des élections**

#### → points d'information :

- résultats des élections : nombre d'électeurs : 333 (l'année dernière 299 ) ; nombre de votants : 131 ( l'année dernière 85) ; bulletins blancs ou nuls : 2 (idem année précédente) ; suffrages exprimés : 129 ; taux de participation : 39.34% (28.43% en 2023, 28.57% en 2022 ; 20.50% en 2021 et 21.05% en 2020). Depuis cinq ans, le bureau électoral fait le choix de privilégier le vote en présentiel pour des raisons de coût et d'impact écologique. Le matériel de vote a été proposé aux parents sur demande ( 5 demandes cette année). Le bureau de vote était installé dans la cour et a été ouvert de 8H00 à 16H45. Le vote par voie électronique est désormais possible (décret n°2023-0805 du 21 août 2023 ). Le 10 novembre 2023, le conseil s'était prononcé favorablement à la mise en place du vote électronique à la condition qu'un logiciel gratuit soit proposé par l'Education Nationale. Dans le cas contraire, il avait été décidé que les modalités applicables aux élections resteraient identiques.

**Avis du Conseil d'Ecole :**

Le conseil demeure favorable à la mise en place du vote électronique à la condition qu'un logiciel soit proposé gratuitement par l'Education Nationale. Dans le cas contraire les modalités applicables aux élections de 2025 resteront identiques à celles de cette année.

**3 - Effectif de l'école:**

→ point d'information : répartition par classe et évolution de l'effectif

Répartition par classe 2024-2025		Année scolaire	Effectifs
CP	25	2012/2013	221
CP	24	2013/2014	229
CE1	26	2014/2015 9 classes	231
CE1/CE2 - 12/11	23	2015/2016 9 classes	226
CE2	26	2016/2017 9 classes	235
CE2/CM1 - 6/16	22	2017/2018 9 classes	216
CM1/CM2 - 12/16	28	2018/2019 Fermeture : 8 classes	210
CM1/CM2 - 12/16	28	2019/2020 8 classes	250
TOTAL	202	2020/2021	195
		2021/2022	186
		2022/2023	188
		2023/2024	191
		2024/2025	202
		2025/2026 (annoncés)	207

L'effectif prévisionnel envoyé à l'Inspection était de 197 élèves (5 de moins que le nombre actuel).

Pour l'année prochaine, 207 élèves annoncés.

Les répartitions des élèves sont réalisées en équipe pédagogique au mieux de l'intérêt des élèves. L'équipe tient compte du niveau scolaire, du comportement.

**Le personnel :**

- 11 enseignants : 4 à temps partagé ; M Jaillet est Maître d'Accueil Temporaire et accueillera des stagiaires dans l'année
- 1 Accompagnante pour élèves en situation de handicap : Carole GRAMAS
- 7 employés communaux : 1 cuisinier et 6 personnes pour le temps méridien.
- 3 personnes pour la garderie périscolaire

**La direction :**

Mme Chabert est déchargée à 75 % les lundis, jeudis et vendredis.

Cette décharge comprend 33% de temps pour la direction 8 classes et 42% pour la formation des Professeurs des Ecoles Stagiaires et une charge de formation continue supplémentaire.

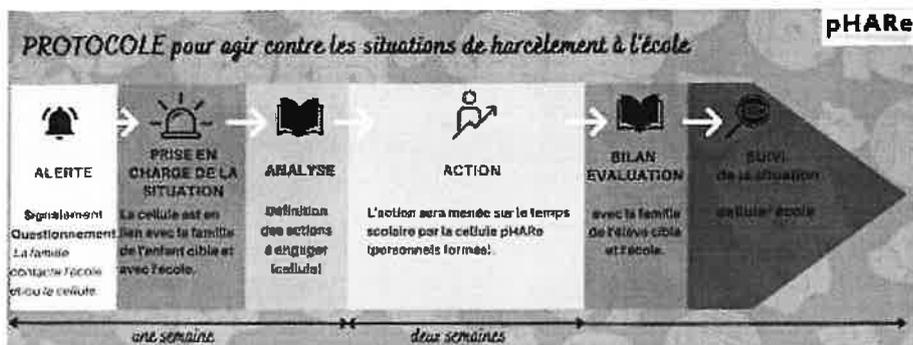
**Avis du Conseil d'Ecole :**

**4- Programme pHARe :**

→ point d'information :

**Une cellule au sein de la circonscription**

- constituée et formée aux enjeux et méthode à employer en cas de situation de brimades, moqueries ou violences
- rédaction d'un protocole applicable à l'ensemble des écoles de la circonscription



### Les interlocuteurs de la cellule :

- L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription
- Une conseillère pédagogique formée aux enjeux et outils de pHARe
- Une enseignante du dispositif Inclusion et Climat Scolaire, formée aux enjeux et outils de pHARe

Cette cellule a vocation à s'agrandir au fil des années avec d'autres personnels formés.

**Pour contacter la cellule :** [cellulephare.0011458e@ac-lyon.fr](mailto:cellulephare.0011458e@ac-lyon.fr)

L'école signe la charte qui acte l'engagement et la volonté de lutter contre ces situations.

Cette année elle a participé à la journée « tous en verts » le 7 novembre.

Les élèves du CE2 au CM2 ont complété le questionnaire d'auto-positionnement sur le climat scolaire envoyé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Une information sur le programme est communiquée aux parents à l'inscription et le flyer a été envoyé par mail le 20/09/2024. Il contient cette année une capsule vidéo explicative.

**Avis du Conseil d'École :**

## 5.- Règlement intérieur

→ Sujet 1 soumis à avis : vote du nouveau règlement scolaire.

Aucunes modifications n'ont été apportées au règlement de l'année précédente.

**Vote :**  
 .. votes « Pour » 17  
 .. votes « Contre » 0  
 .. abstentions 0

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité

## 6- Temps périscolaires

### 6.1 Temps méridien

→ point d'information :

Le personnel : le cuisinier Ludovic Goy.

l'encadrement : Isabelle RIVOIRE, Sylvie BEJA, Marie-Thérèse CHEVANU, Maryline BLANC, Angélique FEZZOLI et Maryline GALET.

### Organisation du temps de 12H00 à 13H50 :

- ☞ un service pour les élèves de CP, CE1 avec la maternelle à 12h00
- ☞ un service pour les élèves de CE2, CM1 et CM2

**La directrice rappelle aux parents qui viennent chercher leur enfant sur le temps méridien d'aller directement à la porte du restaurant scolaire (accès par le grand portail donnant sur la rue).**

## **6.2 - Garderie**

### **→ point d'information :**

Le personnel : Isabelle RIVOIRE, Marie-Thérèse CHEVANU, Anna WAISS. Josianne MONOT est partie à la retraite en octobre.

Organisation du temps de 7H15 à 8H20 : les élèves sont accompagnés dans les locaux de la garderie par un adulte. A 8H20 les responsables de l'encadrement, Isabelle RIVOIRE et Marie-Thérèse CHEVANU les conduisent à l'école.

Organisation du temps de 16H30 à 18H30 : les élèves sont appelés dans les locaux de l'école et accompagnés à la garderie par le personnel.

De 16h30 à 18h30 Isabelle RIVOIRE et Anna WAISS surveillent les enfants.

**En cas de changement de dernière minute, les parents doivent laisser un message sur le répondeur de la garderie avant 16H15.**

## **7 – Sécurité**

### **→ point d'information :**

#### **Exercice incendie :**

Un exercice a eu lieu le 09/09/2024 avec l'adjointe chargée des affaires scolaires, le policier municipal et la directrice comme observateurs. Les élèves et le personnel étaient prévenus. L'alarme a fonctionné. La porte-coupe feu de l'étage est restée bloquée en position ouverte. Evacuation en bon ordre et dans le calme. Le personnel de la restauration n'a pas évacué les locaux.

**PPMS** : plan particulier de mise en sécurité. Il est en place depuis 2011.

"L'objectif du plan est de permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à la normale" circulaire n°2015-205 du 25/11/2015.

Conformément à la législation en vigueur, un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 30/09/2024 en présence du policier municipal, de l'adjointe chargée des affaires scolaires et de la directrice.

#### **Objectifs de l'exercice :**

- sensibiliser les élèves, le personnel et les parents, informer et responsabiliser
- appliquer les consignes (se confiner, se mettre en sûreté)
- tester l'alarme

#### **Bilan**

##### **Points positifs :**

- Très rapidement les élèves sont hors de vue
- le silence est rapide et bien conservé
- l'ouverture de la porte du premier placard de la classe permet de réduire l'angle de vue

- les portes sont verrouillées
- les stores électriques sont fermés rapidement et limitent la visibilité
- le groupe de contact pour l'envoi de messages permet d'établir un comptage rapide et permet également une communication entre les enseignants
- le message codé indiquant un éventuel problème a été testé
- les enseignants sont restés vigilants tout au long de l'exercice
- tout le monde a attendu le signal pour sortir et terminer l'exercice

#### **Points à améliorer :**

- la corne de brume s'entend peu
- fermer les portes en première intention et penser à la porte de l'atelier
- insister auprès des élèves que lorsqu'ils sont repérés, ils doivent bouger.
- réfléchir à des scénarios différents pour éviter une mise en place de « réflexes » parfois inappropriés ( par exemple trouver un lieu de cachette différent)

Deux autres exercices sont à faire : un exercice risques majeurs avant la fin de l'année et un exercice incendie.

#### **Avis du Conseil d'Ecole :**

### **8 - Projets**

#### **→ point d'information:**

#### **8.1 Projet d'école**

Le projet d'école arrive à son terme.

L'année dernière l'axe de travail avait été mis sur l'enseignement moral et civique par le biais du conseil d'élèves et la mise en place de sentinelles. Ces dernières ne seront pas renouvelées cette année car il s'est avéré que c'était difficile avec les élèves de cycle 2.

Cette année l'évaluation d'école nous permettra de faire un bilan et de repartir sur un nouveau projet d'école. La première phase consiste en une auto évaluation qui sera à finaliser pour le 21 février 2025. L'équipe souhaite associer le Maire et les représentants de parents à cette évaluation. L'adjointe chargée des affaires scolaires se rapprochera du Mairie pour savoir quelle est sa position.

#### **8.2 – Le conseil d'élèves**

Deux délégués par classe ont été élus. Les conseils se déroulent les vendredis. Nous n'avons un référent comme c'était le cas l'année dernière car le nombre de pacte a été réduit.

Le conseil d'élèves va faire des propositions pour le téléthon.

#### **8.3 – Projet annuel : « Différents et solidaires »**

Les journées proposées auront pour objectifs d'aborder les différences de mieux les comprendre et seront des occasions de mener des actions solidaires.

- Jeudi 7 novembre « Tous en verts contre le harcèlement scolaire »

- Le vendredi 29 novembre : une soirée sera organisée par l'équipe enseignante de l'élémentaire au profit du téléthon en partenariat avec l'école de Musique.

- le jeudi 3 avril tous en bleu contre l'autisme

- chaussettes dépareillées contre la trisomie 21 le vendredi 21 mars

#### **Piscine pour les CE2 et CM1**

Les séances de piscine à carré d'eau ont débuté le 17 septembre pour les CM1 et CE2 de M Jaillet jusqu'au 3 décembre. Les CM2 restent avec Mme Tissot les mardis après-midi pour de la danse.

La classe de CE2 se rendra à Carré d'eau les mardis après-midis du 10 décembre au 18 mars.

Le financement est réalisé par la CA3B.



<p><b>Conseil du 08/11/2024</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 vitres cassées : dans la montée d'escaliers vers la salle orange, la vitre derrière le bac de vêtements et dans une classe</li> <li>- Dangerosité du parking sous l'école ( des personnes garées sur la dépose minute, pas d'accès piétons aux escaliers sécurisé...)</li> <li>- Serait-il possible d'avoir des poubelles aux abords de l'école ?</li> <li>- Les véhicules roulent vite sur le chemin du Colombier. Est-ce que des ralentisseurs seraient possibles ?</li> <li>- Beaucoup de parents fument devant l'école. Serait-il possible de que les abords des écoles soient un espace sans tabac ?</li> </ul>	<p>Les poubelles entraînent davantage de déchets ( par exemple au Vallon des Faulx). Les gens ne repartent pas avec leurs déchets et les poubelles débordent.</p> <p>Les ralentisseurs entraînent des nuisances pour le voisinage.</p> <p>L'idée d'un espace « sans tabac » sera évoquée en conseil municipal.</p>
---	---	--

**Avis du Conseil d'Ecole :**



Heure de fin : 19H45